

VersaillesGrandParc  
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

*CONSEIL COMMUNAUTAIRE*

Séance du 2 octobre 2007

**PRESIDENT** : Monsieur Etienne PINTE

**Sont présents :**

M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD, M. Alain RUBY, M. Serge CHARPENTIER, M. Gérard REILLON, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, Mme Marie-Thérèse VERENNEMAN (représentante de M. Edmond GRONDIN), M. Thierry LEGIRET (pouvoir de M. Gilles PANCHER), M. Claude BANCILHON, M. Alain FONTAINE, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean Michel ISSAKIDIS, Mme Anne de la BURGADE (représentante de M. Pierre LESTRADE).

**Absents excusés:**

M. Gilles PANCHER, pouvoir à M. Thierry LEGIRET,  
M. Georges DUTRUC-ROSSET, pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,  
M. Jean-Claude BOSONNET,  
M. Edmond GRONDIN, représenté par Mme Marie-Thérèse VERENNEMAN,  
M. Pierre LESTRADE, représenté par Mme de la BURGADE.

Secrétaire de séance : M. Patrick CONFETTI

Date de convocation : 26 septembre 2007

Date d'affichage de la convocation : 26 septembre 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

N° de l'ordre du jour :

**2007.10.14 - Subvention pour surcharge foncière : approbation du bilan des attributions 2006**

- M. PEUMERY, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Lors du conseil communautaire du 21 février 2006, l'approbation du programme local de l'habitat marquait l'engagement de Versailles Grand Parc à développer un habitat de qualité, diversifié et adapté aux besoins des populations du territoire.

L'un des axes de ce programme prévoyait de soutenir la réalisation de logements aidés et intermédiaires, afin, notamment, de répondre aux demandes des personnes les plus fragiles ou de celles qui travaillent sans pouvoir accéder au marché privé dans des conditions satisfaisantes.

Le conseil communautaire du 27 juin 2006 a approuvé le règlement d'une subvention pour surcharge foncière à destination des opérations de logement social pérenne. Ce fonds, alimenté en partie par les reversements de l'amende SRU, s'élève à 2,1 millions d'euros par an.

En 2006, le bureau communautaire a accordé 825 000€ de subventions pour 8 opérations, représentant 103 logements :

Nom du bailleur	Adresse de l'opération	Commune	Nb lgts	Montant de l'aide	Programme					
					Acquisition- Amélioration			Construction neuve		
					PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS
Paris et sa région	47, rue Lamartine	Versailles	35	195 000 €				4	31	
Habitat et Humanisme	5-5bis-7, Avenue Moser	Viroflay	10	120 000 €	4			6		
Versailles Habitat	53, rue Champ Lagarde	Versailles	11	55 000 €					11	
Efidis	La Mare Chevalier	Toussus-le-Noble	21	165 000 €				2	10	9
Logirep	rue d'Estienne d'Orves	Viroflay	17	170 000 €				6	11	
Prolog-ues SNL	7, rue Albert Vanfiegheem	Jouy-en-Josas	2	30 000 €	2					
Versailles Habitat	1, rue du Général Leclerc	Versailles	4	60 000 €	4					
Versailles Habitat	66, rue Albert Sarraut	Versailles	3	30 000 €		3				
<b>Total</b>			<b>103</b>	<b>825 000 €</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>63</b>	<b>9</b>

Pour répondre à la demande du préfet sur l'utilisation des fonds SRU 2006 reversés à Versailles Grand Parc, une délibération approuvant les dépenses est nécessaire.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

Approuve le bilan des attributions de subventions pour l'année 2006 concernant les opérations suivantes :

- . 195 000 € à Paris et sa région pour une opération de 35 logements sociaux à Versailles,
- . 120 000 € à Habitat et Humanisme pour une opération de 10 logements sociaux à Viroflay,
- . 55 000 € à Versailles Habitat pour une opération de 11 logements sociaux à Versailles,
- . 165 000 € à Efidis pour une opération de 21 logements sociaux à Toussus-le-Noble,
- . 170 000 € à Logirep pour une opération de 17 logements sociaux à Viroflay,
- . 30 000 € à Prologues SNL pour une opération de 2 logements sociaux à Jouy-en-Josas,
- . 60 000 € à Versailles Habitat pour une opération de 4 logements sociaux à Versailles,
- . 30 000 € à Versailles Habitat pour une opération de 3 logements sociaux à Versailles.

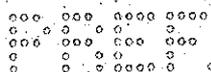
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 32 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
par délégation,





Pascal Guéant

Directeur général des services

